

Prise de position sur le financement de la coopération internationale 2025-2028

Le RECI (www.reci-education.ch) est le Réseau Suisse Education et Coopération Internationale. Avec ses 40 membres - des organisations suisses à but non lucratif, des institutions académiques, des fondations et des professionnels - le RECI s'engage pour le droit à une éducation de qualité et à l'apprentissage tout au long de la vie pour tous et toutes dans le monde entier.

Nous sommes profondément préoccupés par les coupes drastiques proposées dans le budget de la coopération internationale (CI) pour les années 2025-2028.

Suite à la consultation sur la nouvelle stratégie de la CI, certains points de notre [prise de position](#) sur le renforcement de l'éducation dans la coopération ont été repris. Nous nous en réjouissons, car l'éducation n'est pas seulement un droit humain fondamental et un objectif de développement, mais aussi une condition et un moyen pour tout développement humain, social, économique et démocratique.

La coopération internationale suisse est un modèle de réussite dont nous pouvons être fiers !

La coopération internationale suisse est efficace. Elle atteint directement des millions de personnes touchées par la pauvreté, la faim, les guerres ou les crises durables, en leur donnant les moyens d'agir eux-mêmes, de construire et de développer leur commune, leur région et leur pays. C'est le cas par exemple de A., 12 ans, originaire de Syrie, qui, grâce au soutien suisse, peut à nouveau apprendre et aller à l'école au Liban avec des milliers de camarades réfugiés. A. a retrouvé l'espoir et ses rêves. Il veut devenir ingénieur quand il sera grand.

Des centaines de milliers, **voire des millions¹ d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes comme A. doivent craindre, avec la menace de réduction du budget de la CI suisse, de ne plus pouvoir aller à l'école**, car les écoles seraient purement et simplement fermées et les programmes de formation de longue durée interrompus.

Partout dans le monde, la coopération suisse au développement est louée pour son soin particulier, son efficacité et sa durabilité. Elle s'inscrit dans la durée, repose sur le professionnalisme, un savoir-faire exceptionnel et des processus établis qui répondent aux normes les plus élevées. Cela a permis d'établir des relations institutionnelles et des partenariats stables et dignes de confiance, et d'acquérir des connaissances précieuses sur les contextes des différents pays.

Des projets couronnés de succès, des partenariats de longue date et des relations institutionnelles seraient sur le point de disparaître si les fonds étaient réduits, et cette valeur ajoutée, construite au fil des décennies, serait anéantie. Il n'est pas possible de simplement mettre en attente de tels partenariats pendant quelques années.

¹ On estime que les projets d'éducation des membres du RECI touchent à eux seuls au moins 1 à 2 millions d'enfants, de jeunes et d'adultes par an. A cela s'ajoutent les bénéficiaires de la coopération bilatérale, de l'aide humanitaire et de la coopération multilatérale de la DDC.

La coopération internationale est un pilier indispensable à l'efficacité et à la sécurité de la Suisse, qui soutient également la position exceptionnelle de la diplomatie suisse. Les fruits de la coopération internationale, en particulier l'éducation, sont la base sur laquelle la Suisse peut renforcer la paix dans le monde et sa propre sécurité : les personnes disposant d'une solide formation peuvent participer à la construction de leurs communautés locales, de leur économie et créer des conditions qui réduisent la pression migratoire. Les personnes disposant d'une solide formation sont des citoyens informés et peuvent gérer les conflits de manière constructive. Les programmes et les projets d'éducation soutenus par la CI suisse encouragent précisément ce type et cette qualité d'éducation.

Les coupes proposées dans le budget de la coopération internationale causeraient des dommages irréparables à la Suisse.

Pour que les objectifs esquissés dans le message CI 2025-2028 restent réalisables, les moyens alloués à leur mise en œuvre doivent rester identiques à ceux des années précédentes, ajustés pour tenir compte de l'inflation. Cette exigence correspond non seulement à la majorité des votes exprimés dans le cadre de la consultation, mais aussi au **souhait de la population suisse : selon une [enquête annuelle de l'EPFZ](#), 58% de la population suisse est favorable à une augmentation des moyens alloués à la coopération internationale et 30% se prononce contre une réduction des moyens. Alors que seuls 26% se prononcent pour une augmentation et 40% pour un maintien du budget de l'armée.**

La nécessité de reconstruire l'Ukraine découle d'une situation extrême et exceptionnelle. Conformément à ce caractère exceptionnel, le financement devrait être assuré par un fonds supplémentaire, comme l'a demandé la grande majorité des voix exprimées dans le cadre de la consultation publique.